

Jeudi 2 avril

Rencontres communales de Frédéric SANCHEZ sur le secteur « Quevillon »

Frédéric Sanchez, Président de la Métropole Rouen Normandie se déplace sur les communes de Hautot-sur-Seine, Hénouville, Quevillon, Sahurs, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Martin-de-Boscherville et Val-de-la-Haye dans le cadre des Rencontres de la Métropole.

Sur le secteur, quatre sites sont plus particulièrement mis en avant. Tous les habitants sont invités à se rendre à la réunion publique organisée à 18h30 à Val-de-la-Haye.

L'attractivité du territoire : une priorité métropolitaine

A travers le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), dont l'objectif est d'organiser le territoire à une échelle intercommunale, l'équilibre entre zones urbaines, agricoles et naturelles est préservé. Pour les 20 prochaines années, ce document de planification prévoit notamment de développer le tourisme et valoriser les activités touristiques autour de la Seine, en poursuivant l'aménagement de ses quais et en développant une offre de plaisance et de croisières sur le fleuve.

A 15 minutes à pieds de la forêt de Roumare et à 25 minutes de Saint-Martin-de-Boscherville (son abbaye, ses commerces, son parcours accro-branches), la base de loisirs d'Hénouville est située en bord de Seine sur une emprise de 35 hectares.

Depuis 1998, l'association Yacht Club Rouen 76 se charge des locaux, du matériel et de la location des terrains de la base de loisirs au GPMR. L'objectif est de poursuivre les activités de pleine nature organisées au profit de groupes des collectivités locales de la région (Centre de loisirs, MJC, collèges et lycées, IDEFHI, Maison pour tous, etc...) pour la journée ou pour des séjours avec nuitées sur site.



Le site compte plusieurs bungalows d'hébergement pouvant accueillir des groupes de façon autonome (une capacité de 34 lits en basse saison et 70 en haute saison). L'accueil en tente est également possible. Les activités proposées sont encadrées par des moniteurs et éducateurs sportifs titulaires de qualifications requises par les directives Jeunesse et Sports.



Parmi elles:

- Les activités nautiques : la voile (340 licenciés à la Fédération française de Voile) et le kayac
- Les activités plein air : tir à l'arc, VTT, golf (practice), escalade sur mur, course d'orientation
- Les activités de loisirs annexes : 3 cours de tennis, 4 tables de tennis de table, 1 aire de pétanque, 1 jeu d'échec géant, 1 terrain de volley...

La base de loisirs compte 1252 adhérents, dont 340 pour l'école de Voile et école de sports et 912 pour la base de plein air.

Dans le cadre de ses activités de pleine nature, l'association développe un projet pour l'accessibilité aux publics éloignés d'une pratique sportive régulière. Ce projet soutenu par le dispositif soli-sports 76 permet la découverte d'activités comme le tir à l'arc ou de promenades en VTT l'hiver pour les retraités ou les instituts accueillant des personnes en situation de handicap.

Au-delà de la base d'Hénouville, le Yacht Club Rouen 76 rayonne à l'occasion de la Fête du Nautisme, pour laquelle la Métropole met à disposition des espaces au port de plaisance de Rouen permettant la découverte des activités nautiques et proposant des baptêmes de voile.



Il rayonne également lors des nombreux championnats nationaux et régionaux. Aujourd'hui en seconde division, le Yacht Club Rouen 76 vise le retour en 1^{ère} division de l'équipe dériveur.

En 2013, elle avait accueilli 300 visiteurs sur 2 jours et 115 baptêmes de voile. L'édition 2015 se tiendra les 14 et 15 juin prochains.

La Métropole accompagne les communes dans le logement social

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la Métropole Rouen Normandie a pour objectif de promouvoir un développement équilibré de l'offre de logement pour favoriser la mixité sociale et les parcours résidentiels, répondre à l'ensemble des besoins en logements et améliorer l'attractivité globale du parc de logements.

Cette compétence lui permet une véritable prise de responsabilité sur le financement du logement social et de la réhabilitation des logements privés sur l'ensemble du territoire, en application des orientations du Programme Local de l'Habitat.

Depuis 2014, la commune de Saint-Pierre-de-Manneville compte 33 logements locatifs sociaux sur les pentes alluviaires de la Seine en limite des herbages allant vers la forêt de Roumare.

Inscrite dans un projet d'aménagement d'un nouveau quartier, cette opération, portée par LOGÉAL IMMOBILIÈRE et sa filiale Seine Manche Promotion, se compose de 8 logements adaptés aux personnes âgées, 8 logements en location-accession et 17 logements en location.







LOGEAL **IMMOBILIERE** la commune de Saint-Pierre-de-Manneville ont voulu une conception de logements contemporains, BBC (Bâtiments Basse Consommation) et durables dans le respect d'un plan urbain original. Le choix de l'ossature bois répond à la demande de logement économique en énergie et développement durable. Les matériaux

sélectionnés sont de grande qualité : toit en ardoise, ossature en bois, etc...

A l'entrée du quartier, des logements résolument épurés et contemporains à toiture terrasse bordent la rue jusqu'à la première placette occupée par des logements plus classiques en rez-de-chaussée et destinés aux personnes âgées.

Cette opération d'un coût de 5,4 millions d'euros a bénéficié du soutien de la Métropole dans le cadre de sa politique de l'habitat à hauteur de 195 787 euros.

« Boucle de Roumare »: la vélo-route et les antennes vers les bourgs des villages

Favoriser les modes de déplacements économiques et respectueux de l'environnement et diminuer la place de la voiture individuelle font partie des objectifs principaux de la Métropole.

Pour cela, elle investit plus de 5 millions d'euros pour notamment réaliser des pistes cyclables. A ce jour, 80 kilomètres de pistes cyclables ont été réalisés (ou sont en cours d'aménagement) sur le territoire.





L'itinéraire cyclable « Boucle de Roumare » représente un linéaire d'environ 14 kilomètres d'aménagements en bord de Seine entre le bac de Val-de-La-Haye et Saint-Pierre-de-Manneville. Selon les endroits, les sections sont soit de type « voie verte », c'est-à-dire interdit à tout véhicule motorisé, soit ouvertes aux circulations locales autorisées (véhicule du GPMR, véhicule d'entretien, riverains...).

Pour le confort des usagers, l'aménagement est constitué d'une bande roulante en enrobé noir recouvert d'une couche d'enrobé de couleur ocre.

Les 15 kilomètres de vélo-route sont complétés par 3 antennes vers les centre-bourgs de Sahurs, Hautot-sur-Seine et Saint-Pierre-de-Manneville qui permettent de relier chaque centre-bourg à la piste de bord de Seine. Cet aménagement est agrémenté par la mise en place de bancs, notamment au niveau du bac de Sahurs et d'une aire de pique-nique à Saint-Pierre-de-Manneville.

En 2015, la vélo-route sera achevée dès la fin des travaux menés par le Port sur la zone du cercle d'évitage à Hautot-sur-Seine (environ 1km) dont les travaux pilotés par le GPMR sont en cours et à proximité de la colonne Napoléon à Val-de-La-Haye.

Le Département a délégué la maîtrise d'ouvrage de l'opération de la vélo-route à la Métropole. Il finance l'intégralité des aménagements en bord de Seine, soit environ 1,7 millions d'euros et la Métropole finance les travaux relatifs aux antennes, soit environ 350 000 euros.

Un maillon essentiel du Schéma Directeur Métropolitain

L'itinéraire cyclable « Boucle de Roumare » vient se connecter sur plusieurs aménagements déjà réalisés. Au nord sur la rive droite, il est prolongé par une piste cyclable d'environ 6,5 kilomètres qui mène jusqu'à Croisset en desservant le bac de Dieppedalle. Sur la rive gauche, cet aménagement est relié à une piste cyclable qui permet de rejoindre le centre-ville de Petit-Couronne via le bac de Val-de-La-Haye, et avec la piste cyclable le long du site de Petroplus menant vers l'entrée de Grand-Couronne.



A l'horizon 2017, sur la rive droite, de la Seine, il est prévu que les cyclistes puissent se rendent de Saint-Pierre-de-Manneville à Belbeuf par des aménagements cyclables en site propre, soit un linéaire d'un peu plus de 30 kilomètres.

Pour atteindre cet objectif, il reste à réaliser les travaux de voie verte entre la déchetterie de Rouen et



Belbeuf qui commenceront à l'été 2015 et l'aménagement d'une piste cyclable le long du boulevard de l'ouest dont les études doivent être lancées en fin d'année.

Rénovation des bâtiments publics : la Métropole soutient les communes



En 1987, la commune d'Hautot-sur-Seine a acheté au Département de Seine-Maritime un château datant de 1740 de style régence destiné dès son édification à des réceptions pour la famille Le Couteulx.



Son dernier châtelain Joseph Simon du Perron, Président de la Société Générale de 1932 à 1940, est enterré dans le parc du château.

Aujourd'hui, le château sert de salle polyvalente et de Mairie annexe pour les mariages. La commune loue le château qui est très recherché, en particulier, pour les mariages.

Afin de préserver cette demeure, le Conseil municipal d'Hautot-sur-Seine a procédé au remplacement d'une partie des fenêtres, dont celles du premier étage, qui dataient d'avant 1945. Ces travaux ont permis de remplacer les 22 fenêtres du premier étage et les 4 fenêtres d'angle du second étage pour un montant de 35 200 euros TTC. La Métropole, dans le cadre de son fond d'aide à l'aménagement, a contribué à hauteur de 14 710 euros.